

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de moins de 3500 habitants - COMMUNE
DE ST AUGUSTIN DES BOIS (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21490266000015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DU LION D ANGERS

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : COMMUNE SAINT AUGUSTIN DES BOIS (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	30
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	35

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	36

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 49266	COMMUNE DE ST AUGUSTIN DES BOIS COMMUNE SAINT AUGUSTIN DES BOIS	CA 2021
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1246
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	11
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
475346.00	626921.00	503.14	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
 (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	771 752,58	G	1 021 746,90
	Section d'investissement	B	449 442,46	H	240 575,47

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 043 263,44 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 691,02 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 222 886,06	= G+H+I+J	2 305 585,81

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	89 428,28	L	85 773,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	89 428,28	= K+L	85 773,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	771 752,58	= G+I+K	2 065 010,34
	Section d'investissement	= B+D+F	540 561,76	= H+J+L	326 348,47
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 312 314,34	= G+H+I+J+K+L	2 391 358,81

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	89 428,28	L	85 773,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		85 773,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		33 106,88		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	56 321,40	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	226 230,00	178 682,42	7 899,81	0,00	39 647,77
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	369 700,00	352 601,00	0,00	0,00	17 099,00
65	Autres charges de gestion courante	153 550,00	134 124,41	2 355,63	0,00	17 069,96
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		749 480,00	665 407,83	10 255,44	0,00	73 816,73
66	Charges financières	74 000,00	61 808,76	0,00	0,00	12 191,24
67	Charges exceptionnelles	500,00	378,00	0,00	0,00	122,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	1 000,00	944,71			55,29
022	Dépenses imprévues	10 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		834 980,00	728 539,30	10 255,44	0,00	96 185,26
023	Virement à la section d'investissement (2)	608 342,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	32 973,00	32 957,84			15,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		641 315,00	32 957,84			608 357,16
TOTAL		1 476 295,00	761 497,14	10 255,44	0,00	704 542,42
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	89 350,00	105 108,07	0,00	0,00	-15 758,07
73	Impôts et taxes	550 500,00	615 148,21	0,00	0,00	-64 648,21
74	Dotations et participations	278 950,00	294 561,06	0,00	0,00	-15 611,06
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	1 391,54	0,00	0,00	608,46
Total des recettes de gestion courante		920 800,00	1 016 208,88	0,00	0,00	-95 408,88
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	5 538,02	0,00	0,00	-2 538,02
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		923 800,00	1 021 746,90	0,00	0,00	-97 946,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		923 800,00	1 021 746,90	0,00	0,00	-97 946,90
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 1 043 263,44				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 820,00	3 240,00	33 106,88	3 473,12
204	Subventions d'équipement versées	26 649,00	22 511,81	0,00	4 137,19
21	Immobilisations corporelles	443 701,94	94 218,57	56 321,40	293 161,97
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	510 170,94	119 970,38	89 428,28	300 772,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	331 833,37	329 450,08	0,00	2 383,29
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30,00	22,00	0,00	8,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	331 863,37	329 472,08	0,00	2 391,29
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	842 034,31	449 442,46	89 428,28	303 163,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	32 820,00	0,00		32 820,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	32 820,00	0,00		32 820,00
	TOTAL	874 854,31	449 442,46	89 428,28	335 983,57
	Pour information	(2) 1 691,02			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	21 460,82	25 171,72	85 773,00	-89 483,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	145 833,37	145 833,37	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	167 294,19	171 005,09	85 773,00	-89 483,90
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	31 000,00	33 496,40	0,00	-2 496,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	3 116,14	3 116,14	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	35 116,14	36 612,54	0,00	-1 496,40
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	202 410,33	207 617,63	85 773,00	-90 980,30
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	608 342,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	32 973,00	32 957,84		15,16
041	Opérations patrimoniales (1)	32 820,00	0,00		32 820,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	674 135,00	32 957,84		641 177,16
	TOTAL	876 545,33	240 575,47	85 773,00	550 196,86

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	186 582,23		186 582,23
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	352 601,00		352 601,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	136 480,04		136 480,04
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	61 808,76	0,00	61 808,76
67	Charges exceptionnelles	378,00	0,00	378,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	944,71	32 957,84	33 902,55
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		738 794,74	32 957,84	771 752,58
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	329 450,08	0,00	329 450,08
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	3 240,00	0,00	3 240,00
204	Subventions d'équipement versées	22 511,81	0,00	22 511,81
21	Immobilisations corporelles (6)	94 218,57	0,00	94 218,57
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	22,00	0,00	22,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		449 442,46	0,00	449 442,46
Pour information				1 691,02
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				1 691,02

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	105 108,07		105 108,07
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	615 148,21		615 148,21
74	Dotations et participations	294 561,06		294 561,06
75	Autres produits de gestion courante	1 391,54	0,00	1 391,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 538,02	0,00	5 538,02
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 021 746,90	0,00	1 021 746,90
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				1 043 263,44

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	33 496,40	0,00	33 496,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 116,14		3 116,14
13	Subventions d'investissement	25 171,72	0,00	25 171,72
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	145 833,37	0,00	145 833,37
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		26 912,39	26 912,39
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		6 045,45	6 045,45
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		207 617,63	32 957,84	240 575,47
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	226 230,00	178 682,42	7 899,81	0,00	39 647,77
60611	Eau et assainissement	3 000,00	2 117,38	0,00	0,00	882,62
60612	Energie - Electricité	26 000,00	21 813,96	653,71	0,00	3 532,33
60621	Combustibles	13 000,00	15 841,58	0,00	0,00	-2 841,58
60622	Carburants	1 500,00	2 555,96	121,52	0,00	-1 177,48
60623	Alimentation	32 000,00	36 776,01	680,24	0,00	-5 456,25
60624	Produits de traitement	800,00	785,13	0,00	0,00	14,87
60628	Autres fournitures non stockées	6 000,00	3 963,97	0,00	0,00	2 036,03
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	4 967,54	0,00	0,00	-467,54
60632	Fournitures de petit équipement	9 000,00	11 104,12	202,09	0,00	-2 306,21
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	922,88	0,00	0,00	1 077,12
6067	Fournitures scolaires	4 700,00	4 350,47	0,00	0,00	349,53
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	378,57	0,00	0,00	621,43
611	Contrats de prestations de services	10 000,00	9 639,75	2 079,86	0,00	-1 719,61
6135	Locations mobilières	5 000,00	2 561,14	492,40	0,00	1 946,46
61521	Entretien terrains	9 500,00	2 526,00	0,00	0,00	6 974,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	8 386,76	1 317,60	0,00	5 295,64
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	162,00	216,00	0,00	-378,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	5 379,47	0,00	0,00	-379,47
61524	Entretien bois et forêts	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	1 149,66	0,00	0,00	350,34
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	2 220,12	0,00	0,00	-720,12
6156	Maintenance	10 000,00	4 126,36	400,80	0,00	5 472,84
6161	Multirisques	1 280,00	1 279,14	0,00	0,00	0,86
6168	Autres primes d'assurance	4 420,00	4 358,00	0,00	0,00	62,00
617	Etudes et recherches	4 500,00	1 682,58	0,00	0,00	2 817,42
6182	Documentation générale et technique	500,00	183,70	0,00	0,00	316,30
6188	Autres frais divers	1 800,00	1 507,15	0,00	0,00	292,85
6226	Honoraires	5 000,00	1 843,61	0,00	0,00	3 156,39
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	1 767,33	420,45	0,00	812,22
6236	Catalogues et imprimés	0,00	6,00	0,00	0,00	-6,00
6238	Divers	1 000,00	666,00	0,00	0,00	334,00
6247	Transports collectifs	2 532,00	1 086,00	0,00	0,00	1 446,00
6251	Voyages et déplacements	468,00	66,60	0,00	0,00	401,40
6256	Missions	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	100,00	146,88	0,00	0,00	-46,88
6262	Frais de télécommunications	6 600,00	6 531,28	0,00	0,00	68,72
627	Services bancaires et assimilés	200,00	42,95	359,14	0,00	-202,09
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	1 218,07	0,00	0,00	-18,07
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	130,00	0,00	0,00	0,00	130,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	3 740,40	0,00	0,00	-3 740,40
6284	Redevances pour services rendus	2 500,00	2 433,94	0,00	0,00	66,06
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	10 000,00	5 989,16	956,00	0,00	3 054,84
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	496,80	0,00	0,00	2 503,20
63512	Taxes foncières	2 400,00	1 908,00	0,00	0,00	492,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	369 700,00	352 601,00	0,00	0,00	17 099,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	2 200,00	1 059,00	0,00	0,00	1 141,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat ² sur logements vaca	2 500,00	1 098,00	0,00	0,00	1 402,00
739211	Attributions de compensation	365 000,00	350 444,00	0,00	0,00	14 556,00
65	Autres charges de gestion courante	153 550,00	134 124,41	2 355,63	0,00	17 069,96
6512	Droits d'utilisat ^o informatique nuage	0,00	108,86	0,00	0,00	-108,86
6518	Autres	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
6531	Indemnités	49 000,00	48 294,57	0,00	0,00	705,43
6532	Frais de mission	1 000,00	195,73	0,00	0,00	804,27
6533	Cotisations de retraite	3 200,00	3 084,53	0,00	0,00	115,47
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	5 600,00	5 521,88	0,00	0,00	78,12
6535	Formation	1 230,00	0,00	0,00	0,00	1 230,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
65548	Autres contributions	11 000,00	6 733,04	382,99	0,00	3 883,97

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6557	Contribut° politique de l'habitat	300,00	270,93	0,00	0,00	29,07
6558	Autres contributions obligatoires	52 000,00	51 875,84	0,00	0,00	124,16
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	9 000,00	8 563,08	0,00	0,00	436,92
657362	Subv. fonct. CCAS	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	6 000,00	1 260,95	1 972,64	0,00	2 766,41
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	5 000,00	4 915,00	0,00	0,00	85,00
65888	Autres	5 000,00	300,00	0,00	0,00	4 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		749 480,00	665 407,83	10 255,44	0,00	73 816,73
66	Charges financières (b)	74 000,00	61 808,76	0,00	0,00	12 191,24
66111	Intérêts réglés à l'échéance	70 000,00	58 055,50	0,00	0,00	11 944,50
6688	Autres	4 000,00	3 753,26	0,00	0,00	246,74
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	378,00	0,00	0,00	122,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	378,00	0,00	0,00	122,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	1 000,00	944,71	0,00	0,00	55,29
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 000,00	944,71	0,00	0,00	55,29
022	Dépenses imprévues (e)	10 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		834 980,00	728 539,30	10 255,44	0,00	96 185,26
023	Virement à la section d'investissement	608 342,00	0,00			608 342,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	32 973,00	32 957,84			15,16
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	26 923,00	26 912,39			10,61
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	6 050,00	6 045,45			4,55
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		641 315,00	32 957,84			608 357,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		641 315,00	32 957,84			608 357,16
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 476 295,00	761 497,14	10 255,44	0,00	704 542,42
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	89 350,00	105 108,07	0,00	0,00	-15 758,07
7022	Coupes de bois	500,00	1 750,00	0,00	0,00	-1 250,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	250,00	690,00	0,00	0,00	-440,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 600,00	3 533,23	0,00	0,00	-1 933,23
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 500,00	282,00	0,00	0,00	1 218,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	80 000,00	88 254,36	0,00	0,00	-8 254,36
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	4 000,00	4 698,00	0,00	0,00	-698,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 500,00	5 900,48	0,00	0,00	-4 400,48
73	Impôts et taxes	550 500,00	615 148,21	0,00	0,00	-64 648,21
73111	Impôts directs locaux	500 000,00	552 846,00	0,00	0,00	-52 846,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	500,00	494,00	0,00	0,00	6,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	10 000,00	11 770,00	0,00	0,00	-1 770,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	40 000,00	50 038,21	0,00	0,00	-10 038,21
74	Dotations et participations	278 950,00	294 561,06	0,00	0,00	-15 611,06
7411	Dotation forfaitaire	100 000,00	100 355,00	0,00	0,00	-355,00
74121	Dotation de solidarité rurale	75 000,00	94 534,00	0,00	0,00	-19 534,00
74127	Dotation nationale de péréquation	50 000,00	59 812,00	0,00	0,00	-9 812,00
744	FCTVA	1 700,00	1 496,15	0,00	0,00	203,85
74718	Autres participations Etat	100,00	918,92	0,00	0,00	-818,92
74751	Participat° GFP de rattachement	10 000,00	10 504,78	0,00	0,00	-504,78
7478	Participat° Autres organismes	17 000,00	15 022,34	0,00	0,00	1 977,66
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	50,00	61,63	0,00	0,00	-11,63
74832	Attribution du fonds départemental TP	100,00	1 463,24	0,00	0,00	-1 363,24
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6 000,00	7 213,00	0,00	0,00	-1 213,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
7488	Autres attributions et participations	8 000,00	3 180,00	0,00	0,00	4 820,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	1 391,54	0,00	0,00	608,46
752	Revenus des immeubles	2 000,00	1 389,40	0,00	0,00	610,60
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2,14	0,00	0,00	-2,14
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		920 800,00	1 016 208,88	0,00	0,00	-95 408,88
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	5 538,02	0,00	0,00	-2 538,02
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,02	0,00	0,00	-0,02
7788	Produits exceptionnels divers	3 000,00	5 538,00	0,00	0,00	-2 538,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		923 800,00	1 021 746,90	0,00	0,00	-97 946,90
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		923 800,00	1 021 746,90	0,00	0,00	-97 946,90
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 043 263,44				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	39 820,00	3 240,00	33 106,88	3 473,12
2031	Frais d'études	31 320,00	3 240,00	30 826,88	-2 746,88
2033	Frais d'insertion	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2051	Concessions, droits similaires	7 000,00	0,00	2 280,00	4 720,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	26 649,00	22 511,81	0,00	4 137,19
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	7 694,00	7 547,81	0,00	146,19
2046	Attrib. de compensation d'investissement	16 955,00	14 964,00	0,00	1 991,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	443 701,94	94 218,57	56 321,40	293 161,97
2111	Terrains nus	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	0,00	1 321,30	-321,30
21311	Hôtel de ville	50 853,00	0,00	0,00	50 853,00
21316	Equipements du cimetière	25 000,00	22 904,52	4 000,80	-1 905,32
21318	Autres bâtiments publics	10 570,94	11 825,58	0,00	-1 254,64
2132	Immeubles de rapport	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
2135	Installations générales, agencements	11 000,00	12 209,16	0,00	-1 209,16
2151	Réseaux de voirie	17 704,00	12 643,20	0,00	5 060,80
2152	Installations de voirie	26 000,00	5 547,07	726,20	19 726,73
21534	Réseaux d'électrification	4 000,00	1 897,00	0,00	2 103,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	14 000,00	11 251,13	0,00	2 748,87
2181	Installat° générales, agencements	25 000,00	0,00	6 111,60	18 888,40
2182	Matériel de transport	30 000,00	0,00	22 989,16	7 010,84
2183	Matériel de bureau et informatique	8 124,00	4 266,53	0,00	3 857,47
2184	Mobilier	10 450,00	450,00	0,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 000,00	11 224,38	21 172,34	7 603,28
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		510 170,94	119 970,38	89 428,28	300 772,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	331 833,37	329 450,08	0,00	2 383,29
1641	Emprunts en euros	331 833,37	329 450,08	0,00	2 383,29
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30,00	22,00	0,00	8,00
275	Dépôts et cautionnements versés	30,00	22,00	0,00	8,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		331 863,37	329 472,08	0,00	2 391,29
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		842 034,31	449 442,46	89 428,28	303 163,57
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	0,00	0,00		0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</i>	0,00	0,00		0,00
	<i>Charges transférées (6)</i>	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	32 820,00	0,00		32 820,00
2132	<i>Immeubles de rapport</i>	32 820,00	0,00		32 820,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		32 820,00	0,00		32 820,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		874 854,31	449 442,46	89 428,28	335 983,57
Pour information		1 691,02			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	21 460,82	25 171,72	85 773,00	-89 483,90
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	68 982,00	-68 982,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	2 000,00	-2 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	20 892,82	20 892,82	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	568,00	4 278,90	14 791,00	-18 501,90
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	145 833,37	145 833,37	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	145 833,37	145 833,37	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		167 294,19	171 005,09	85 773,00	-89 483,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	34 116,14	36 612,54	0,00	-2 496,40
10222	FCTVA	21 000,00	20 280,63	0,00	719,37
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	13 215,77	0,00	-3 215,77
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 116,14	3 116,14	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00		0,00	
Total des recettes financières		35 116,14	36 612,54	0,00	-1 496,40
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		202 410,33	207 617,63	85 773,00	-90 980,30
021	Virement de la sect° de fonctionnement	608 342,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	32 973,00	32 957,84		15,16
2802	Frais liés à la réalisation des document	7 008,00	7 006,00		2,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	482,00	481,50		0,50
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	853,00	3 671,89		-2 818,89
28041582	GFP : Bâtiments, installations	18 215,00	15 391,00		2 824,00
28046	Attributions compensation investissement	365,00	362,00		3,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	6 050,00	6 045,45		4,55
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		641 315,00	32 957,84		608 357,16
041	Opérations patrimoniales (5)	32 820,00	0,00		32 820,00
2031	Frais d'études	31 320,00	0,00		31 320,00
2033	Frais d'insertion	1 500,00	0,00		1 500,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		674 135,00	32 957,84		641 177,16
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		876 545,33	240 575,47	85 773,00	550 196,86
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 052 256,36									
1641 Emprunts en euros (total)					4 052 256,36									
02	DEXIA CL	10/12/2008	31/12/2008	01/04/2009	79 000,00	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	4,990	EUR	A	P	O	A-1
03	DEXIA CL	30/09/2008	03/10/2008	01/01/2009	200 000,00	F	Taux fixe à 5.06 %	5,060	5,060	EUR	A	P	O	A-1
05	CREDIT MUTUEL	16/12/2003	20/12/2003	30/03/2004	100 000,00	V	(Euribor 3M + 0.15)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,291	2,311	EUR	T	P	O	A-1
16	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	29/06/2012	24/09/2012	10/01/2017	350 000,00	V	Moyenne Euribor 3M + 3.13	2,830	2,860	EUR	T	C	O	A-1
19	CREDIT MUTUEL	07/05/2015	07/05/2015	25/08/2015	321 459,50	F	Taux fixe à 0.3 %	0,300	0,300	EUR	T	C	O	A-1
20	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	03/07/2015	08/07/2015	15/10/2015	500 000,00	F	Taux fixe à 2.4 %	2,400	2,422	EUR	T	P	O	A-1
21	CREDIT MUTUEL	03/07/2015	16/07/2015	15/10/2015	143 562,00	F	Taux fixe à 2.45 %	2,450	2,473	EUR	T	P	O	A-1
22	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	18/01/2016	25/01/2016	25/02/2016	1 200 000,00	F	Taux fixe à 2.2 %	2,200	2,222	EUR	M	P	O	A-1
23	CREDIT MUTUEL	03/07/2015	16/07/2015	15/01/2016	576 500,00	F	Taux fixe à 1.95 %	1,950	1,960	EUR	S	P	O	A-1
25	Agence France Locale	04/09/2018	20/12/2019	17/09/2020	435 901,49	F	Taux fixe à 1.358 %	1,358	1,358	EUR	A	P	O	A-1
26	Agence France Locale	07/06/2021	15/06/2021	15/09/2021	145 833,37	F	Taux fixe à 0.24 %	0,240	0,240	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

COMMUNE DE ST AUGUSTIN DES BOIS - COMMUNE SAINT AUGUSTIN DES BOIS - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 052 256,36									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		212 967,25		2 726 308,03					329 450,08	59 841,64	-1 217,64	290,06
1641 Emprunts en euros (total)		212 967,25		2 726 308,03					329 450,08	59 841,64	-1 217,64	290,06
02	N	0,00	A-1	13 642,18	1,25	F	Taux fixe à 4.99 %	4,983	6 338,73	997,05	0,00	0,00
03	N	0,00	A-1	89 743,94	6,00	F	Taux fixe à 5.06 %	5,046	10 472,35	5 070,94	0,00	0,00
05	N	0,00	A-1	12 180,46	2,00	V	(Euribor 3M + 0.15)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,150	5 884,45	23,79	0,00	0,00
16	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	Moyenne Euribor 3M + 3.13	2,619	157 500,04	2 764,92	0,00	0,00
19	O	212 967,25	A-1	212 967,02	13,15	F	Taux fixe à 0.79 %	1,647	16 072,96	2 455,18	-1 217,64	290,06
20	N	0,00	A-1	401 500,57	18,54	F	Taux fixe à 2.4 %	2,394	16 766,34	9 888,26	0,00	0,00
21	N	0,00	A-1	115 428,32	18,54	F	Taux fixe à 2.45 %	2,443	4 794,92	2 901,64	0,00	0,00
22	N	0,00	A-1	972 442,28	19,07	F	Taux fixe à 2.2 %	2,194	40 568,02	21 878,78	0,00	0,00
23	N	0,00	A-1	394 350,98	10,54	F	Taux fixe à 1.95 %	1,945	31 849,78	8 156,40	0,00	0,00
25	N	0,00	A-1	378 554,55	11,71	F	Taux fixe à 1.358 %	1,354	28 866,85	5 532,78	0,00	0,00
26	N	0,00	A-1	135 497,73	6,46	F	Taux fixe à 0.24 %	0,238	10 335,64	171,90	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE ST AUGUSTIN DES BOIS - COMMUNE SAINT AUGUSTIN DES BOIS - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		212 967,25		2 726 308,03					329 450,08	59 841,64	-1 217,64	290,06

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 726 308,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	2 764,92	157 500,04	0,00	
16	2012	C		CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	0,00	0,00	0,00	T	V	Moyenne Euribor 3M + 3.13	2,619		0,00	2 764,92	157 500,04	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					135 497,73	135 497,73							171,90	10 335,64	0,00	
26	2021	P		Agence France Locale	135 497,73	135 497,73	6,46	T	F	Taux fixe à 0.24 %	0,238		171,90	10 335,64	0,00	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €			2020-11-30
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	1311 SUBVENTION AGENCE DE L'EAU	5	30/11/2020
L	1312 SUBVENTION REGION	5	30/11/2020
L	1313 SUBVENTION DEPARTEMENT	5	30/11/2020
L	13141 MEMBRES D UN GFP	5	30/11/2020
L	13151 GFP DE RATTACHEMENT	5	30/11/2020
L	1318 SUBVENTIONS AUTRES HAIES BOCAGERES	5	30/11/2020
L	1338 FOND AFFECTES A L EQUIP TRANSF_AUTRES	5	30/11/2020
L	202 FRAIS ETUDES DOC URBANISME ET NUMERISATION	5	30/11/2020
L	2041511 GFP RATTACHEMENT BIENS MOB MAT ET ETUDES	1	30/11/2020
L	2041511 GFP RATTACHEMENT BIENS MOB MAT ET ETUDES	5	30/11/2020
L	2041512 COMMUNES GFP - BATIMENT INSTALLATIONS	10	30/11/2020
L	2041582 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15	30/11/2020
L	2046 AC INVESTISSEMENT	20	30/11/2020
L	21318 CONSTRUCTION AUTRES BATIMENTS PUBLICS	0	30/11/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		331 833,37	329 450,08
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		331 833,37	329 450,08
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	331 833,37	329 450,08
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	329 450,08	89 428,28	1 691,02	420 569,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		673 315,00	III 66 454,24
Ressources propres externes de l'année (a)		31 000,00	33 496,40
10222	FCTVA	21 000,00	20 280,63
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	13 215,77
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		642 315,00	32 957,84
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	7 008,00	7 006,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	482,00	481,50
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	853,00	3 671,89
28041582	GFP : Bâtiments, installations	18 215,00	15 391,00
28046	Attributions compensation investissement	365,00	362,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	6 050,00	6 045,45
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	608 342,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	66 454,24	85 773,00	0,00	3 116,14	155 343,38

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 420 569,38
Ressources propres disponibles	IV 155 343,38
Solde	V = IV – II (3) -265 226,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ADMR	100,00	
AFR	750,00	
APE ECOLE ALBERT JACQUARD	300,00	
ASA ASSOCIATION SPORTIVE AUGUSTI	750,00	
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG	100,00	
CAISSE DES ECOLES INGRANDES	162,00	
KEN GO JUDO JUJITSU	100,00	
LES RESTAURANTS DU COEUR	150,00	
O Z ORGUES ETC	1 000,00	
OGEC ST AUGUSTIN DES BOIS	51 713,84	
OGEC ST AUGUSTIN DES BOIS	300,00	
OLYMPIQUE BECON VILLEMOSAN ST A	815,00	
REFUGE CANIN UN COEUR SANS TOIT	250,00	
ST O SOLIDARITE	300,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
CONSEIL DEPARTEMENTAL	270,93	
<u>Communes</u>		
CCAS SAINT AUGUSTIN DES BOIS	3 000,00	
PETR DU SEGRÉEN	4 327,29	
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLE HAUT ANJOU	10 509,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLE HAUT ANJOU	8 563,08	
SIEML	2 405,75	
SIEML	1 260,95	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	87 127,84	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
 A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .